

5. LA MULTIFONCTIONNALITÉ DE L'AGRICULTURE D'ARGENTEUIL

Dans son rapport paru en 2008, la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (CAAAQ) reconnaissait le caractère multifonctionnel de l'agriculture en l'exprimant en ces termes :

L'agriculture, plus que toute autre activité économique, est étroitement associée à l'occupation du territoire. De plus, elle se situe à la base de nombreuses activités économiques extérieures à son domaine, notamment le tourisme, et constitue les assises d'une vie sociale et culturelle qui ne pourrait s'épanouir en son absence. L'agriculture a façonné les paysages ruraux québécois. L'agriculture peut contribuer de façon significative à l'atteinte d'objectifs sociétaux qui débordent ses activités propres comme la préservation de certains milieux naturels, l'aménagement d'espaces propices au tourisme et la préservation de certains patrimoines.¹²

La CAAAQ a fait le constat que le Québec n'a pas cherché à tirer profit de la multifonctionnalité de l'agriculture.



FONCTIONS DE L'AGRICULTURE

• Économiques ou productives

Produire des biens alimentaires, des activités touristiques, des produits de niche, fournir des matières premières aux industries textiles et agroalimentaires, etc.

• Sociales

Contribuer au maintien, à la viabilité et au dynamisme du tissu social dans les zones rurales, développer ou maintenir l'occupation et l'aménagement du territoire, préserver et transmettre l'héritage culturel, contribuer à l'attractivité des territoires, assurer la sécurité alimentaire, etc.

• Environnementales

Préserver des habitats naturels (biodiversité), mettre en valeur le paysage, améliorer la qualité et l'approvisionnement en eau, réguler le climat, etc.

Source : MAPAQ, La multifonctionnalité de l'agriculture, fiche d'information, page 1

Le MAPAQ a quant à lui développé une définition de la multifonctionnalité de l'agriculture qui s'appuie sur la production de biens publics et d'externalités positives engendrées par les activités agricoles.¹³

En somme, la multifonctionnalité s'appuie sur l'idée que la contribution de cette activité ne se limite pas uniquement à la production de denrées agricoles. Elle reconnaît que l'agriculture peut générer des biens et services autres que ses productions principales habituellement valorisées par les marchés¹⁴. De façon générale, on associe trois grandes catégories de fonctions à la multifonctionnalité de l'activité agricole : les fonctions économiques (ou productives), sociales et environnementales.

L'augmentation de la taille des fermes a considérablement diminué le nombre d'entreprises agricoles. La spécialisation de l'agriculture a forcément réduit la polyvalence des fermes. Les activités complémentaires de l'agriculture n'ont pas été très valorisées ou n'ont pas bénéficié d'un appui technique et financier adéquat. Le potentiel de l'agroforesterie n'a pas été pleinement exploité. Des contraintes ont été imposées au développement de l'agrotourisme, notamment en raison d'une interprétation restrictive de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles. On a trop peu encouragé les activités des producteurs-transformateurs. Le secteur de la transformation alimentaire n'a pas bénéficié d'opportunités de développement en région. Et surtout, on n'a pas vraiment géré le milieu rural sur une base territoriale, c'est-à-dire en faisant de l'occupation dynamique du territoire l'objet de ses préoccupations. Une vision multifonctionnelle de l'agriculture commande des politiques et des mesures de soutien qui favorisent les interrelations entre l'agriculture et d'autres activités économiques, récréatives, culturelles et sociales des communautés rurales.¹⁵

Dans ce contexte, un des objectifs recherchés dans la démarche du PDZA de la MRC d'Argenteuil était de *dégager une vision multifonctionnelle du territoire agricole argenteuillois en définissant les attributs paysagers et patrimoniaux du territoire agricole et en identifiant l'apport économique et social de l'agriculture*. La dimension socio-économique ayant été traitée précédemment, le présent chapitre s'attardera sur les caractéristiques sociales, agrotouristiques, paysagères et environnementales de l'agriculture dans la MRC.

¹² Source : Rapport de la CAAAQ, page 37

¹³ Source : MAPAQ, La multifonctionnalité de l'agriculture, fiche d'information, page 2

¹⁴ Source : Audrey Tessier et al., MAPAQ et Agriculture et Agroalimentaire Canada, Enjeux agricoles et solutions agroforestières

¹⁵ Source : Rapport de la CAAAQ, page 50

5.1. LA DIMENSION SOCIALE DE L'AGRICULTURE

Le gouvernement du Québec définit le développement durable comme un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Ce concept s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement.¹⁶

L'une des trois sphères du développement durable vise donc à *assurer l'équité sociale pour permettre le plein épanouissement de toutes les femmes et de tous les hommes, l'essor des communautés et le respect de la diversité* (rapport de la CAAAQ, page 40). Lorsqu'appliqué à l'agriculture, ce concept englobe des éléments qui contribuent à *renforcer la viabilité des zones rurales et des communautés et [le maintien] des valeurs culturelles liées à l'agriculture et aux terroirs pour les sociétés urbaines et rurales. Les zones rurales sont associées à des notions de culture, de tradition et d'identité qui sont considérées comme positives et même essentielles.*¹⁷

Diverses grandes tendances sociales¹⁸ ont une certaine influence sur la façon de percevoir et de pratiquer l'agriculture.

- **Le consommateur citoyen** : La société se préoccupe de plus en plus des questions de santé publique, d'environnement, de consommation éthique et durable (par exemple : certification biologique, commerce équitable, respect du bien-être des animaux, appartenance à la communauté, traçabilité, etc.).
- **L'acte d'achat : une expérience de plaisirs et de découvertes** : Le rythme de vie effréné de la société actuelle où le temps est devenu une rareté a créé, chez plusieurs consommateurs, un besoin de « s'arrêter » et de « se ressourcer ». On recherche une véritable expérience de magasinage et de découverte (ex. : l'agrotourisme, les aliments du terroir, les aliments fins, les produits ethniques, etc.). Les citoyens vont à la rencontre des producteurs ; ils recueillent de l'information, goûtent de nouveaux produits, découvrent de nouvelles recettes, etc. L'expérience d'achat à la ferme ou dans les divers attraits composant l'offre agrotouristique de par son authenticité, son ambiance festive, ses découvertes et les plaisirs gastronomiques offerts, s'inscrit dans cette tendance.
- **L'attrait pour la campagne, les événements champêtres, festivals culinaires ou gastronomiques** : Les fêtes champêtres et les circuits régionaux semblent connaître un regain d'intérêt, principalement pendant la saison estivale. Ils offrent une excellente visibilité aux producteurs régionaux auprès des consommateurs tout en leur permettant de créer des liens avec les autres intervenants du milieu.

Dans le cadre de l'édition 2010 de l'Exposition agricole de Lachute, la MRC a effectué un sondage (non scientifique) auprès des visiteurs afin d'avoir un aperçu des habitudes de consommation de la clientèle locale. Parmi les personnes qui consomment des produits locaux, la majorité le fait pour encourager les producteurs locaux et pour des questions de qualité du produit. L'épicerie serait le lieu le plus facilitant pour se procurer des produits locaux. L'achat à la ferme et dans les marchés publics n'est pas encore fortement enraciné dans les habitudes des citoyens d'ici.

Programme « Ma santé en valeur »

La MRC d'Argenteuil s'investit, depuis 2007, dans un programme de promotion des saines habitudes de vie chez l'ensemble des citoyens de son territoire. Comme première MRC québécoise à avoir adopté un plan d'action « 0-5-30 COMBINAISON PRÉVENTION », Argenteuil innove encore aujourd'hui grâce au programme « Ma santé en valeur », en personnalisant son approche selon la réalité propre à chacune des municipalités couvrant son vaste territoire.



« Ma santé en valeur » tient pour objectif premier la création d'environnements favorables au développement et au maintien de saines habitudes de vie et ce, au niveau de trois axes spécifiques : un environnement sans fumée, une alimentation saine et la pratique d'activités physiques.

De 2009 à 2013, chacune des neuf municipalités bénéficiera du soutien de la MRC d'Argenteuil pour la rédaction et la mise en œuvre d'un plan d'action local. Jusqu'à ce jour, les cinq municipalités détenant un plan d'action « Ma santé en valeur » prévoient des actions diversifiées au niveau de l'alimentation. Parmi celles-ci, notons la tenue de marchés publics mettant en vedette des produits locaux, la mise sur pied de jardins communautaires, l'offre d'aliments sains lors des fêtes populaires, etc. Il est à noter que ces actions projetées proviennent de la réflexion de citoyens engagés et d'élus accompagnateurs, qui agissent comme ambassadeurs de la santé à l'intérieur de chacun de leurs milieux.

Soulignons que « Ma santé en valeur » est l'un des projets retenus par le gouvernement du Québec dans le cadre de la Mesure des laboratoires ruraux découlant de la Politique nationale de la ruralité 2007-2014 du MAMROT.

¹⁶ Extrait de l'article 2 de la Loi sur le développement durable

¹⁷ Source : FAO, *Multiplés fonctions de l'agriculture, conférence FAO/Pays-Bas sur le caractère multifonctionnel de l'agriculture et des terroirs, Maastricht, septembre 1999, version internet disponible au www.fao.org/mfcal/pdf/ip_f.pdf*

¹⁸ Source : Zins Beausnesne et associés, *Stratégie marketing et de gouvernance de l'agrotourisme dans les Laurentides / Analyse de la situation et diagnostic marketing, Avril 2009*

Les événements à caractère agricole

En septembre 1825, la Société d'agriculture du Comté de York (ancêtre de la Société d'agriculture d'Argenteuil) organise la première exposition qui met l'accent sur les productions agricoles.¹⁹ L'exposition agricole de Lachute est par conséquent reconnue comme la plus ancienne exposition agricole au Québec. En 2010, elle célébrait son 185^e anniversaire. L'événement attire entre 5 000 et 7 000 visiteurs par année. On y présente entre autres des expositions d'animaux et de voitures antiques, des compétitions de tracteurs et de bûcherons et une fête foraine avec manèges.

Au fil des décennies, la Société d'Agriculture d'Argenteuil a été contrainte d'adapter sa programmation en misant davantage sur des activités de nature culturelle et récréative. Quoique la programmation actuelle soit très différente de celle des foires agricoles des années 1920, l'événement en soi a une valeur patrimoniale au sens ethnologique. À l'époque, l'événement est marqué par une très forte présence anglophone (il en est de même aujourd'hui). L'exposition agricole dévoile une authenticité exprimant les tendances profondes du site qui en fait sa raison de vivre. Le site de l'Exposition agricole de Lachute est établi depuis 1886 et appartient à la Société d'agriculture d'Argenteuil qui en assure son maintien.



Au fil du temps, plusieurs bâtiments et installations y ont été érigés. Mentionnons que pratiquement tous les bâtiments sur le site sont occupés lors de l'événement.

Les coûts d'entretien du site et de ses bâtiments sont devenus un lourd fardeau pour la Société d'agriculture qui évolue avec un budget précaire. Depuis plusieurs années, on note que les bâtiments et les installations du site se détériorent. À maintes reprises, des travaux urgents de réparation sur certains bâtiments ont été requis pour assurer la sécurité des lieux lors de la tenue d'événements.

En 2010, la MRC, la ville de Lachute et la Société d'Agriculture ont commandé une étude dans laquelle plus d'une vingtaine de priorités d'intervention différentes sont relevées. Elles permettront de développer le site pour en assurer sa pérennité à long terme, tout en préservant son caractère patrimonial et en mettant en relief son passé intimement lié à l'agriculture. L'étude révèle également l'importance de développer le site sur une base plus régulière en dehors des événements de masse.

¹⁹ Ces informations historiques proviennent du site internet www.expolachutefair.com, consulté le 9 septembre 2011



D'autres événements ou activités favorisent les échanges entre les agriculteurs et les citoyens, tels que :

- le marché aux puces de Lachute, qui accueille quelque 100 000 visiteurs par année, comprend notamment un marché champêtre (fruits et légumes, fromages, viandes, tomates locales et de serres, etc.) et un encan d'animaux;
- la Foire de Noël « Saveurs et culture d'Argenteuil » qui, depuis 2008, regroupe pendant trois jours à la polyvalente de Lachute, une trentaine producteurs agricoles, d'artistes et d'artisans. L'événement gagne en popularité à chaque édition, passant de 800 visiteurs et 24 000 \$ en vente en 2008, à 1 245 visiteurs et 35 000 \$ en vente en 2010;
- l'événement « Aux plaisirs champêtres », tenu en 2009, 2010 et 2011 durant la troisième fin de semaine de juin, qui a réuni plusieurs producteurs et artisans.

Par ailleurs, il existe des associations d'agriculteurs autres que syndicales dans la MRC, favorisant les échanges de connaissances et de services. Citons par exemple les Cercles des fermières de Grenville et de Brownsburg-Chatham (Saint-Philippe).

5.2. L'AGROTOUTISME²⁰

La MRC d'Argenteuil reconnaît le secteur agrotouristique comme un apport important au développement économique du territoire. En effet, il s'agit d'un des objectifs spécifiques visés par le schéma d'aménagement et de développement révisé.

La MRC s'est inspirée des travaux du Groupe de concertation sur l'agrotourisme au Québec pour proposer sa propre définition de l'agrotourisme, soit une *Activité touristique complémentaire de l'agriculture ayant lieu sur une exploitation agricole. Cette activité met des producteurs agricoles en relation avec des touristes ou des excursionnistes, permettant à ces derniers de découvrir le milieu agricole, l'agriculture et sa production par l'accueil et l'information que leur réserve leur hôte.*

Les **producteurs agrotouristiques** sont des producteurs agricoles enregistrés auprès du MAPAQ offrant des activités touristiques complémentaires de l'agriculture ayant lieu sur leur exploitation agricole et qui mettent en valeur la production agricole et ses dérivés en adoptant une pratique d'animation et d'accueil.

Les **producteurs connexes** correspondent à une exploitation agricole enregistrée auprès du MAPAQ et dont l'offre aux touristes est minimale (ex. : autocueillette sans visites guidées, ni interprétation).

Les **entreprises connexes** ne sont pas des exploitations agricoles enregistrées auprès du MAPAQ, mais offrent une expérience touristique liée à une production ou transformation agroalimentaire (par exemple : certaines fromageries qui n'élèvent pas leur bétail).

Source : Zins Beausnesne et associés - Stratégie marketing et de gouvernance de l'agrotourisme dans les Laurentides / Analyse de la situation et diagnostic marketing - Avril 2009

²⁰ Certaines parties de cette section sont extraites de l'étude intitulée Stratégie marketing et de gouvernance de l'agrotourisme dans les Laurentides / Analyse de la situation et diagnostic marketing - Avril 2009 réalisée par la firme Zins Beausnesne et associés

En 2009, il existe un total de sept producteurs agrotouristiques dans la MRC d'Argenteuil qui mettent en valeur la production agricole et ses dérivés en adoptant une pratique d'animation et d'accueil sur leur site. La proportion de producteurs agrotouristiques (4%) est relativement faible en comparaison avec les MRC d'Antoine-Labelle et de Deux-Montagnes, mais comparable aux autres MRC de la région des Laurentides (tableau 12). La moyenne laurentienne est de 9%.

De plus, on dénombre 5 producteurs connexes et 2 entreprises connexes pour un total de 14 entreprises. Parmi ceux-ci, 12 entreprises disposent d'un kiosque à la ferme pour vendre leurs produits. On dénote également une forte proportion d'établissements offrant des repas (tables champêtres ou gourmandes / repas à la ferme / cabanes à sucre). Toute proportion gardée, l'offre d'activités en restauration, en visites guidées et en ventes de produits en kiosques dans la MRC est supérieure à la moyenne régionale. Dans la MRC d'Argenteuil, il y a cinq fois moins de producteurs offrant de l'autocueillette que dans la région des Laurentides. Ceci n'est pas surprenant compte tenu des faibles superficies en cultures fruitières sur le territoire. On dénote également qu'il n'existe aucune entreprise offrant de l'hébergement à la ferme.



Tableau 12 : Nombre de producteurs agrotouristiques dans les MRC de la région des Laurentides

MRC	Nombre de producteurs agrotouristiques	%
Antoine-Labelle	30	28%
Argenteuil	7	6%
Deux-Montagnes	43	39%
Laurentides	5	5%
Mirabel	19	17%
Pays-d'en-Haut	1	1%
Rivière-du-Nord	1	1%
Thérèse-de-Blainville	3	3%
Région des Laurentides	109	100%

Tous les producteurs agrotouristiques de la MRC d'Argenteuil sont situés dans le secteur est de la zone agricole (carte 5). On note que 43% des producteurs agrotouristiques sont situés dans la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil, les autres étant également répartis dans les municipalités de Lachute et Brownsburg-Chatham. L'offre agrotouristique est presque inexistante dans le secteur ouest du territoire.

La plupart des entreprises agrotouristiques d'Argenteuil possèdent un revenu principal provenant d'autres productions (animales ou grandes cultures). Ces producteurs agrotouristiques et les producteurs connexes génèrent environ 50% moins de revenus agricoles bruts que la moyenne régionale. La proportion de revenus tirés des activités d'autocueillette et de ventes en kiosque générée par les producteurs de la MRC d'Argenteuil est d'environ 10% plus élevée que celle de la moyenne régionale.

Les producteurs agrotouristiques de la MRC d'Argenteuil reçoivent, de façon générale, très peu de visiteurs si on les compare avec leurs voisins des MRC de Mirabel et de Deux-Montagnes. Notons que ce sont les établissements offrant des repas (tables champêtres ou gourmandes/repas à la ferme/cabanes à sucre) qui reçoivent le plus grand nombre de visiteurs. Cette clientèle est majoritairement familiale.

De façon générale, les producteurs agrotouristiques emploient peu de personnes dédiées aux différentes activités agrotouristiques. Les activités qui demandent le plus de personnel sont la vente (kiosque à la ferme ou hors ferme) et la restauration.



Promotion de l'offre agrotouristique

La promotion de l'agrotourisme est confiée au CLD d'Argenteuil qui coordonne notamment une table de concertation de l'industrie touristique à laquelle participent les entreprises agrotouristiques de la MRC (www.tourismeargenteuil.com). En collaboration avec la MRC, plusieurs outils pour promouvoir l'offre agrotouristique dans la MRC ont été conçus:

- **Guide touristique** : tous les intervenants agrotouristiques connus sont listés dans une section dédiée à l'agrotourisme dans le Guide touristique;
- **Carte routière et touristique** : tous les intervenants agrotouristiques connus sont répertoriés et positionnés sur la carte;
- **Site Internet** www.tourismeargenteuil.com : l'agrotourisme est l'une des activités proposées sous les onglets « Agrotourisme » et « Restauration ».

Autre initiative régionale, le Chemin du Terroir des Laurentides (www.cheminduterroir.com) est un chemin balisé de plus de 226 kilomètres sillonnant un territoire rural des Basses-Laurentides. Axé sur l'agrotourisme, ce circuit localisé en majeure partie en zone agricole met aussi en vedette la culture, le patrimoine et l'histoire. Inauguré en 2010, le circuit emprunte, dans la MRC, les routes des municipalités de Saint-André-d'Argenteuil, Brownsburg-Chatham et Lachute. Les entreprises de la MRC faisant partie de ce circuit sont les suivantes: Aux Cassis d'Argenteuil (EAE), Aux Lubies gourmandes, Boutique Tout en finesse/Alpage du Nord, Cabane à sucre Charlebois/Jardins d'Amérose, Canal de Carillon/Maison du Percepteur, Entreprises Agri-Choux, Galerie Route des Arts et Musée régional d'Argenteuil.

La plupart des producteurs agrotouristiques cotisent à un ou plusieurs organisations, réseaux ou associations afin d'augmenter leur visibilité. Les occasions de concertation entre les producteurs agrotouristiques et les autres entreprises touristiques, principalement avec les artistes et artisans du territoire, se sont multipliées au cours des dernières années. On remarque que le développement de relations d'affaires et de maillage entre les producteurs agrotouristiques et les autres entreprises commence à émerger. À titre d'exemple, il existe, depuis peu, un maillage entre une table champêtre et une entreprise de rafting qui a permis la mise sur pied d'un forfait combinant le rafting et un repas gastronomique.

Mentionnons également l'existence des réseaux alternatifs « en circuits courts » qui permettent aux producteurs agrotouristiques d'augmenter leur visibilité, de contourner les canaux classiques de distribution, de vendre directement au consommateur tout en effectuant de la promotion de leur entreprise agrotouristique. Par exemple, les kiosques en



bordures de routes, la distribution de paniers (biologiques ou non) et les marchés publics améliorent l'offre complémentaire à l'agrotourisme et contribuent, de façon directe et indirecte, à promouvoir les visites à la ferme (achat à la ferme par la suite) et à promouvoir l'accessibilité du produit. À cet égard, en plus des événements à caractère agricole cités auparavant, mentionnons sur le territoire de la MRC d'Argenteuil, les initiatives suivantes:

- le « Marché Découvertes d'Argenteuil », qui s'est tenu durant trois samedis à l'été 2011, a accueilli plus de 850 visiteurs, dont 5 % provenait de l'extérieur. Il offrait une variété de produits du terroir, servis également en dégustations. Cet événement aura lieu en 2012;
- le marché public de Brownsburg-Chatham s'est tenu durant six samedis au cours des étés 2009 et 2010. En 2009, 12 exposants ont ainsi fait connaître leurs produits à 2 305 visiteurs;
- l'évènement « Les Portes Ouvertes de l'UPA » a eu lieu dans deux fermes de la MRC d'Argenteuil en 2010;
- les kiosques en bordure des routes (hors ferme):
 - rue Maple à Grenville
 - route du Nord (route 327) entre Lachute et Brownsburg-Chatham
 - route 158 vers Mirabel (Les Jardins de Lachute inc.)
- la distribution de paniers biologiques par deux entreprises (Ferme De Bullion et Ferme Agri-Choux);
- des activités à la ferme :
 - Cabane à sucre Charlebois/Jardins d'Amérose Brownsburg-Chatham (secteur Saint-Phillippe)
 - Ferme des Hêtres, chemin du Coteau-des-Hêtres Sud à Saint-André d'Argenteuil
 - Aux cassis d'Argenteuil, route des Seigneurs à Saint-André d'Argenteuil.





Portrait de la clientèle

L'étude de la firme Zins Beauchesne et associés révèle aussi plusieurs constats en ce qui a trait à la clientèle agrotouristique :

- Les clients potentiels résidant dans les Laurentides sont nombreux, bien répartis entre jeunes et plus âgés, relativement éduqués et bien nantis. La population de la région est également en forte croissance, ce qui constitue une forte opportunité pour les entreprises agrotouristiques.
- Le nombre de touristes dans la région est également important et en croissance. Tout comme la population, et particulièrement les clients d'entreprises agrotouristiques, les touristes sont à la recherche d'activités de plein air. D'ailleurs, ils sont plus nombreux à régulièrement pratiquer des activités en milieu sauvage, des activités axées sur la famille, impliquant souvent du camping, et qui offrent des possibilités de s'instruire, de la nouveauté et beaucoup de choses à voir et à faire pour les adultes et les enfants.
- On constate que les touristes représentent une clientèle potentielle pour l'agrotourisme dans la région des Laurentides, plus particulièrement s'ils sont mis en relation avec le produit lorsqu'ils pratiquent des activités, fréquentent des attractions, logent dans des hébergements commerciaux ou vont au restaurant.
- En termes de sources d'information à utiliser auprès des touristes, les guides touristiques demeurent une source indéniable d'information sur les entreprises agrotouristiques. On peut aussi rejoindre la clientèle cible par l'utilisation d'Internet, mais davantage par les divers médias touristiques ainsi que les médias axés sur la famille et le foyer.

Perspectives d'avenir

Les principaux éléments favorisant le développement de l'agrotourisme sur le territoire de la MRC d'Argenteuil :

- l'organisation de l'offre agrotouristique en fêtes, festivals, circuits, routes et événements;
- la proximité des centres urbains et de pôles agrotouristiques dynamiques que sont la ville de Mirabel, la MRC de Deux-Montagnes, la MRC de Papineau et les Comtés Unis de Prescott-Russell dans l'est ontarien;
- le développement de projets de commercialisation en circuits courts (marché public);
- la forte proportion de résidents saisonniers;
- le développement de relations d'affaires et de maillage entre les entreprises locales;
- la publicité pour faire connaître les produits agrotouristiques au public semble l'initiative la plus attendue des producteurs.

5.3. LE TOURISME RURAL ET LES CORRIDORS DE DÉVELOPPEMENT RÉCRÉOTOURISTIQUES

Le tourisme rural est une notion relativement récente au Québec. Elle fait appel à la volonté d'un touriste et d'un excursionniste de découvrir le milieu de vie rural. Il s'agit d'un concept inclusif, qui concerne une diversité d'attraits et d'activités se pratiquant dans une région ayant un aménagement rural typique, s'exerçant autant dans la campagne comme telle que dans les villages qui sillonnent le territoire. Ce concept s'inscrit dans *le caractère multifonctionnel de l'espace rural contemporain où l'agriculture, quoique prépondérante, se partage le territoire avec d'autres fonctions économiques et sociales*²¹. Cette notion intègre donc nécessairement diverses formes de tourisme (culturel, d'aventure, écotourisme, etc.) se pratiquant généralement dans un cadre naturel à des intensités diverses (randonnées à vélo, promenade en auto, descente en rafting, etc.).

Dans la MRC d'Argenteuil, plusieurs infrastructures et activités touristiques se sont implantées au fil du temps à l'intérieur ou en marge de la zone agricole, regroupées le long d'axes routiers. Ces secteurs sont devenus des corridors de développement récréotouristique dans le but de susciter un intérêt régional envers ces secteurs prisés. Le SADR a donc identifié les corridors des routes 344, 329 et du chemin de la Rivière-Rouge.

La zone agricole borde le corridor de la route 344, route panoramique et historique axée sur le développement culturel tel qu'identifié au SADR. Le positionnement récréatif du corridor de la route 344 entre Saint-André-d'Argenteuil (secteur Carillon) et Brownsburg-Chatham (secteur Cushing) est renforcé par l'implantation d'équipements structurants, notamment la Véloroute d'Argenteuil, la passerelle Desjardins, le boisé Von Allmen, le belvédère Hydro-Québec, le camping de Brownsburg-Chatham et le terrain multiressources de 450 hectares à Brownsburg-Chatham.



Ce dernier est situé en zone agricole et a fait l'objet d'un plan d'aménagement et de mise en valeur qui permettra à terme le déploiement d'infrastructures pour la récréation légère (randonnées pédestres et équestres, circuit cyclable, etc.). Chacune des phases de réalisation de ce plan devra faire l'objet de demandes d'autorisation à la CPTAQ. Par ailleurs, ce bloc de terrain comprend des parcelles actuellement cultivées par des producteurs voisins et des dispositions ont été prises pour y maintenir une vocation agricole.

Par ailleurs, le circuit de la Canot route d'Argenteuil sur la rivière du Nord permet de jeter un œil différent sur cette partie de la zone agricole.

Dans la partie nord-est du territoire, la route 329 de Lachute à Mille-Isles constitue un axe routier favorable au développement des activités récréotouristiques reliées à l'agrotourisme et au tourisme récréatif. À cet effet, on y retrouve déjà comme activités récréotouristiques, des gîtes et des tables champêtres, des fermes d'élevage de chevaux, etc.

Le territoire agricole du secteur ouest de la MRC est quant à lui traversé par le corridor de développement récréotouristique de la rivière Rouge axé sur le tourisme d'aventure (ex.: rafting, kayaking, vélo de montagne, camping, etc.) et le tourisme de services (ex.: centre de santé, bonne table, gîte du passant, etc.).

Certaines parties de la zone agricole se caractérisent par la présence de milieux naturels d'intérêt ayant un potentiel de mise en valeur récréotouristique. Il s'agit principalement des milieux humides localisés sur le terrain multiressources de Brownsburg-Chatham et du Boisé Bourbonnière sur la route 158 à Lachute.

²¹ Source : Le Groupe Type (pour le compte de Tourisme Québec, le MAPAQ et l'UPA), *Étude sur le tourisme rural au Québec relié au monde agricole, 1997*

5.4. CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES DE LA ZONE AGRICOLE²²

D'un point de vue biophysique, la zone agricole dynamique de la MRC d'Argenteuil peut définir son paysage sous le signe du contraste, par la présence de la frontière entre le relief plat des basses terres du Saint-Laurent et accidenté des Laurentides méridionales. La présence de ces deux provinces naturelles sur le territoire est donc une richesse du point de vue du paysage. De plus, toujours du point de vue topographique, la présence de plusieurs entités (plaines, terrasses, chenaux) diversifie l'occupation du sol et par le fait même, dynamise le paysage.

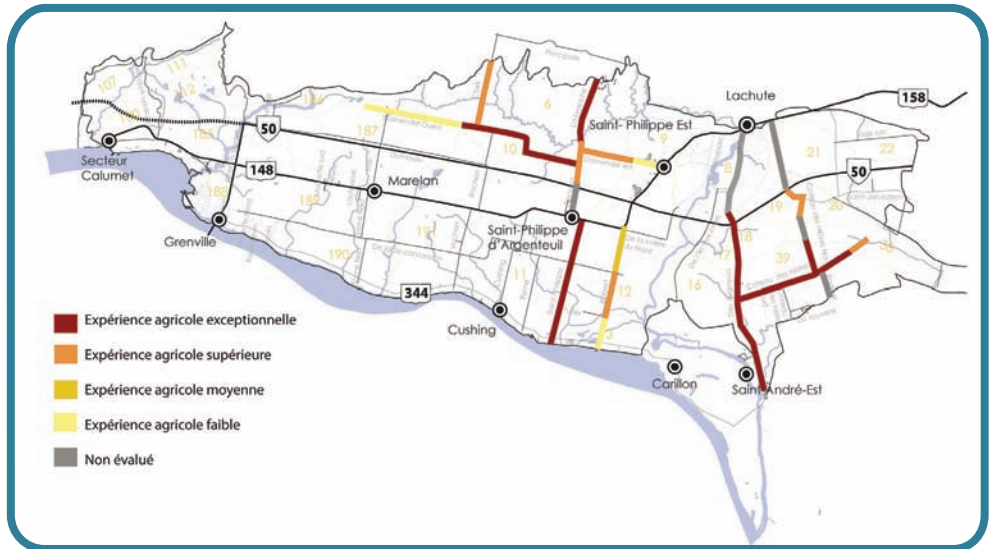
L'omniprésence du couvert forestier fait partie des caractéristiques du paysage d'Argenteuil. Même en territoire agricole, le couvert forestier est constamment présent que ce soit en zone agroforestière ou sous forme de petites parcelles.

Pour ce qui est du caractère anthropique agricole, la zone agricole dynamique semble avoir subi l'industrialisation de l'agriculture : grandes étendues de maïs, soya et foin et tendance au reboisement de plusieurs terres dont le sol est moins fertile.

Toutefois, certaines particularités le définissent et lui donnent un caractère bien à lui :

- **L'importance de l'élevage** : le secteur agroforestier de la zone agricole regorge d'élevages de toutes sortes. Les plus traditionnels (vaches, chevaux, moutons) côtoient les marginaux (alpagas, bisons, cerfs rouges). Cette agriculture, dont la configuration spatiale et les cultures s'organisent autour de l'élevage, fait partie du caractère paysager du territoire agricole d'Argenteuil.
- **La culture maraîchère** : bien que l'ensemble du territoire soit destiné à l'agriculture intensive, quelques producteurs dynamisent le secteur

FIGURE 2 : LA QUALITÉ DES EXPÉRIENCES PAYSAGÈRES AGRICOLES DES RANGS



par leur culture maraîchère. Quelques fermes d'autocueillette ainsi que des fermes spécialisées (vin de cassis par exemple) ponctuent le territoire.

Ces particularités biophysiques et anthropiques définissent globalement le caractère agricole d'Argenteuil. L'évaluation de la qualité des paysages contenue dans l'étude présentée à l'annexe 7 a fait ressortir cinq secteurs comme ayant une valeur exceptionnelle de l'expérience paysagère du territoire agricole dynamique (figure 2).

Par ailleurs, les différents axes routiers que sont l'autoroute 50, la route 148 et les rangs offrent diverses échelles d'analyse des paysages. Il s'agit ensuite d'y découvrir les potentiels de valorisation de l'agriculture par le paysage.

POTENTIELS DE VALORISATION AGRICOLE PAR LE PAYSAGE

• Autoroute 50

L'apparition de l'autoroute 50 doit être vue comme une opportunité de présenter, de manière condensée, les paysages identitaires de la MRC, de donner une vue globale des possibilités qu'offre le territoire agricole et d'inciter l'automobiliste à pénétrer à l'intérieur du territoire.

• Route 148

La route 148 offre une perception différente du paysage par sa plus petite échelle et la vitesse plus lente de circulation; elle donne un premier accès aux terres cultivées et aux paysages agroforestiers et devient ainsi une porte d'entrée vers le territoire agricole.

• Les rangs

Les rangs segmentent le territoire agricole et offrent une expérience particulière qui permet d'entrer en profondeur à l'intérieur de l'espace agricole et d'y prendre le pouls, contrairement à la route 148 et à l'autoroute 50. Selon les analyses des différents rangs à caractère agricole, le territoire parcouru par ceux-ci offre deux types d'expériences : l'une offerte par l'agriculture intensive, l'autre par une agriculture plus traditionnelle.

²² Cette section s'inspire de l'Étude sur la caractérisation des paysages dans le secteur dynamique de la zone agricole d'Argenteuil, MRC d'Argenteuil, 2009

Paysages d'intérêt patrimonial et patrimoine bâti

Dans la plaine agricole d'Argenteuil, on retrouve des sites dont les caractéristiques sont susceptibles de leur permettre d'être reconnus comme des paysages d'intérêt patrimonial²³. Ces sites se caractérisent par une certaine pérennité des occupations anciennes²⁴, d'où la reconnaissance de leur valeur patrimoniale.

Dans la zone agricole, ces paysages d'intérêt patrimonial reconnus sont:

- Secteur Côte-du-Midi (chemin de la Rivière-Rouge Nord et Sud à Saint-André-d'Argenteuil)
- Secteur rivière du Nord, route 158 et chemin Thomas-Gore à Lachute
- Chemin de la Rivière Rouge (Grenville-sur-la-Rouge et Harrington)
- Vallée d'Harrington

Cette présence agricole a permis l'implantation avec le temps de plusieurs complexes de bâtiments agricoles contribuant considérablement au paysage patrimonial²⁵. Environ 80 bâtiments servant de résidences, granges ou autres usages divers ont été répertoriés pour leur valeur patrimoniale évaluée de bonne à excellente. Ils sont visibles depuis les rues et chemins en zone agricole.

Outre les grandes étables, les paysages agricoles de la MRC d'Argenteuil sont également ponctués de plus petits bâtiments destinés à entreposer du grain, de la machinerie, des instruments aratoires et à abriter diverses espèces d'animaux (chevaux, cochons, poules ou moutons).



Cependant, les anciens moulins à moudre et les usines de cardage ont disparu depuis plusieurs décennies, de même que l'utilisation de la traction animale pour le travail du sol et la foresterie.

Par contre, certains savoir-faire traditionnels en agriculture gagnent en popularité; le meilleur exemple étant le succès de la fromagerie Le troupeau béni du Monastère orthodoxe de la Vierge Marie la Consolatrice, située à Brownsburg-Chatham, qui fabrique des fromages en se basant sur des méthodes traditionnelles grecques.

²³ Source: MRC d'Argenteuil, *Les paysages de la MRC d'Argenteuil: de la ruralité agroforestière à la ruralité paysagère*, MRC d'Argenteuil, 1999, page 50

²⁴ Ibid, page 37

²⁵ Source: Patri-Arch, *Inventaire du patrimoine bâti de la MRC d'Argenteuil, Synthèse et répertoire des courants architecturaux*, août 2011

Le Bureau du cinéma et de la télévision Argenteuil-Laurentides

Créé en 1997 pour intéresser des producteurs québécois et étrangers à réaliser des tournages dans la MRC d'Argenteuil, le Bureau du cinéma et de la télévision Argenteuil-Laurentides (Bureau) est aujourd'hui une référence incontournable lorsqu'il s'agit de tournages cinématographiques, télévisuels et publicitaires sur le territoire des huit municipalités régionales de comté (MRC) qui composent la région administrative des Laurentides. En plus de faciliter l'accueil des équipes de production, le Bureau offre notamment aux producteurs un service personnalisé d'accompagnement et de recherche de lieux de tournage.

Conscient du succès remporté par le Bureau sur le territoire de la MRC d'Argenteuil au cours de ses trois premières années d'existence, le Conseil régional de développement (CRD) des Laurentides, Développement économique Canada (DEC), le Fonds jeunesse Québec (FJQ), les huit MRC et CLD des Laurentides ainsi qu'une quinzaine de partenaires privés n'ont pas hésité à lui accorder, en septembre 2000, une reconnaissance régionale et à lui confier le mandat officiel de promouvoir l'ensemble de la région des Laurentides.

Le développement d'outils de référence de qualité (CD-ROM, une photothèque numérique de plus de 65 000 photos, portfolio, etc.) jumelé à des efforts importants de promotion déployés à l'échelle du Québec, du Canada, des États-Unis et à l'international, ont engendré d'importantes retombées économiques sur le territoire de la MRC et plus particulièrement dans les municipalités de Grenville-sur-la-Rouge et de Harrington en raison de la richesse des paysages. Ainsi, depuis l'automne 1996, près de 85 tournages cinématographiques, télévisuels et publicitaires ont été réalisés dans Argenteuil et près de 70% de ceux-ci ont eu lieu dans les secteurs de la rivière Rouge et de la vallée de Harrington. On évalue à 70 millions \$ de retombées directes découlant de ces tournages dans les Laurentides dont 30 millions \$ dans la MRC d'Argenteuil.

Depuis quelques années, la MRC et le CLD sont plus sensibles au fort potentiel de développement économique et de l'important pouvoir d'attraction qu'exercent les paysages d'Argenteuil auprès des touristes et des villégiateurs et même des producteurs cinématographiques et télévisuels.

Il s'agit d'un exemple de développement local, à la fois original et peu coûteux, qui convient parfaitement à la mise en valeur des secteurs agricole et agroforestier de la MRC d'Argenteuil.



5.5. L'ENVIRONNEMENT

Le rapport de la CAAAQ aborde la question environnementale en établissant la responsabilité de l'agriculture à l'égard des problèmes environnementaux affectant la qualité de l'air, du sol et de l'eau. D'abord, sur le plan des émissions de gaz à effet de serre, le rapport indique que *le Québec réaliserait un gain important s'il utilisait les résidus agricoles afin de produire des biogaz pour capter le méthane. (...) Il est possible de regrouper certaines fermes, d'utiliser une grande partie des résidus agricoles d'origine végétale et animale et même de traiter certains déchets domestiques municipaux afin de rentabiliser une installation de production de biogaz*²⁶.

La filière bioénergétique comprend la fabrication de biogaz, de biocarburant ou de biocombustible (granules). Le potentiel de cette filière sur le territoire agricole de la MRC est peu connu à ce jour. Toutefois, il serait intéressant de mesurer les gains de l'implantation de cette filière et de constater quel pourrait être le rôle des producteurs agricoles de la MRC d'Argenteuil dans la réduction des émanations de méthane et du dioxyde de carbone dans une démarche de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre.

Le territoire la MRC d'Argenteuil peut compter sur la présence d'une centrale électrique qui capte et transforme les biogaz générés par le lieu d'enfouissement technique de Lachute. D'une puissance installée de 9,975 MW, cette centrale produit 87 gigawattheures annuellement, soit suffisamment d'énergie pour répondre aux besoins énergétiques de 5 000 foyers²⁷.

Par ailleurs, sachant qu'on retrouve dans la MRC des entreprises agricoles comptant plus de 300 unités animales, des portions de territoire moins propices pour l'agriculture conventionnelle et des terres en friche, il serait intéressant de bien mesurer le potentiel de la filière bioénergétique dans le but de valoriser les portions moins productives de la zone agricole.

La qualité des sols

On dénombre 41 % des entreprises agricoles qui possédaient un plan agroenvironnemental de fertilisation (PAEF) en 2009, dont environ la moitié est située à Saint-André-d'Argenteuil. La municipalité qui contient la plus grande proportion d'entreprises agricoles ayant un PAEF est Grenville-sur-la-Rouge (53 %) suivi de Brownsburg-Chatham (49 %). D'autre part, près de 29 % des entreprises agricoles de la MRC d'Argenteuil sont membres d'un club environnemental et 40 % de ces entreprises sont situées à Saint-André-d'Argenteuil.

Sur une évaluation basée sur un recueil des PAEF de 66 producteurs en 2004 représentant environ 55 % des superficies cultivées et 60 % des unités animales des entreprises agricoles de la MRC, la capacité du dépôt de phosphore autorisé par le MDDEP est comblée à 71 % (toutes sources d'apports de phosphore confondues). Le bilan des sources de phosphore pour ces 66 fermes participantes est le suivant: 50 % du phosphore provient du cheptel animal, 40 % des engrais minéraux, 6 % est importé et 4 % provient d'autres sources. Une analyse plus générale montre que 30 % de la capacité de dépôts en phosphore des sols de la MRC est comblée par le cheptel animal.

En 2005, 56 % des fermes ont déclaré avoir acheté des engrais minéraux ou de la chaux pour une moyenne de 9 874 \$ par ferme déclarante. Cette proportion est établie à près de 70 % des fermes de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil. La moyenne des montants investis pour les engrais minéraux et la chaux par ferme déclarante la moins élevée se retrouve dans le secteur ouest (4 821 \$ par ferme déclarante). Harrington est la municipalité dans la MRC où il y a la moins grande proportion d'entreprises agricoles déclarant acheter des engrais minéraux.

Dans la période 2005-2009, le Programme Prime-Vert du MAPAQ a appuyé 26 projets permettant la réalisation de travaux de contrôle de l'érosion, de stabilisation des berges et des travaux reliés au retrait des animaux.

La qualité de l'eau et la gestion par bassins versants

Deux importants bassins versants structurent le réseau hydrographique du territoire agricole. Il s'agit des bassins versants de la rivière du Nord, ses principaux tributaires que sont la rivière Rouge (Saint-André) et la rivière de l'Ouest, ainsi que de la rivière Rouge dans le secteur ouest (carte synthèse à l'annexe 2).

À ce jour, il existe peu d'information sur la qualité des cours d'eau sillonnant la zone agricole, en particulier dans le bassin versant de la rivière Rouge situé dans les municipalités de Grenville-sur-la-Rouge et Harrington. Toutefois, l'organisme de bassin versant de la rivière Rouge, Petite Nation et Saumon (RPNS) indique dans son portrait que, de façon générale, la qualité de l'eau est bonne à son exutoire dans la rivière des Outaouais.

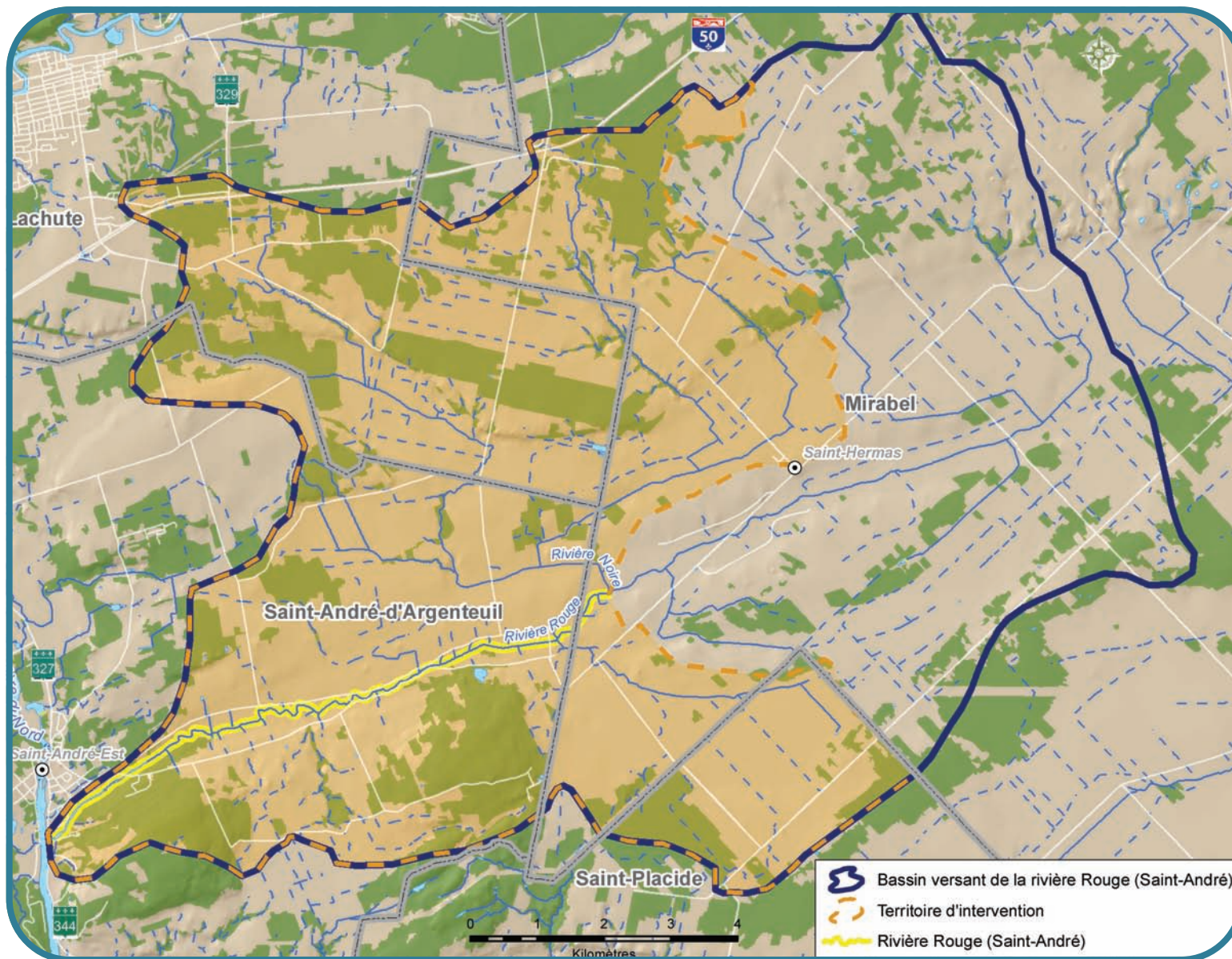
Depuis 2010, un programme d'échantillonnage sur la rivière du Nord, coordonné par l'organisme de bassin versant de la rivière du Nord (Abrinord) en collaboration avec plusieurs municipalités du bassin versant, assure un suivi de la qualité de l'eau auprès d'une vingtaine de stations. Ce programme est trop récent pour confirmer des constats à partir des premiers échantillons. Toutefois, il est possible de corroborer ces premiers résultats avec les informations colligées par le MDDEP depuis 1979. De façon générale, la qualité de l'eau de la rivière du Nord s'est grandement améliorée depuis 30 ans. Cependant, certaines problématiques liées au secteur agricole continuent d'avoir un impact sur l'apport de phosphore.

Par conséquent, une attention particulière a été portée ces dernières années au sous-bassin de la rivière Rouge (Saint-André), qui est le dernier tributaire majeur de la rivière du Nord avant de se jeter dans la rivière des Outaouais. D'une superficie de 91 km², le territoire d'intervention de ce sous-bassin versant est occupé à 65 % par des terres agricoles (carte 7). Il y a 85 exploitations agricoles qui possèdent des terres sur le territoire de ce bassin versant, dont 71 ayant leur site principal d'exploitation agricole. La production laitière, l'élevage de bovins de boucherie, le foin, la culture de maïs et de soya sont les productions les plus importantes. Un peu moins de la moitié des terres agricoles, soit 45 %, sont vouées à des cultures annuelles assurées par la Financière agricole du Québec. Près de 80 % de ces cultures dans le territoire d'intervention du bassin versant sont à grand interligne (maïs et soya).

²⁶ Source : Rapport de la CAAAQ, pages 167-168

²⁷ Source : site internet de Kruger Énergie /www.krugerenergy.com/html/fr/biogaz/ke_biogaz_fr.html

CARTE 7 : LE SOUS-BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE ROUGE ET SON TERRITOIRE D'INTERVENTION (SAINT-ANDRÉ)



Selon les analyses d'eau effectuées sur la rivière depuis une dizaine d'années, des fortes concentrations en phosphore et en matière en suspension ont été observées. Il existe donc une possibilité que les cultures à grand interligne présentes dans ce sous-bassin exportent des quantités de phosphore dans le cours d'eau.

Lors des périodes de fortes crues, la rivière du Nord et la baie de Carillon deviennent une seule masse d'eau commune. À ce moment, les eaux provenant de la rivière Rouge rejoignent celles de la baie de Carillon. Bien qu'aucune corrélation scientifique n'ait été faite entre ces deux variables, la baie de Carillon a fait l'objet, à trois reprises depuis 2004, d'importants épisodes de fleurs d'eau de cyanobactéries. Par contre, il est quand même possible de croire que les apports en nutriment de la rivière Rouge (Saint-André) contribuent à la prolifération des algues bleu-vert dans cette baie.

La qualité des eaux souterraines

Une autre des particularités de la MRC d'Argenteuil est la présence de puits commerciaux de captage des eaux souterraines dans la zone agricole. Il faut savoir que sur la majeure partie du territoire québécois, la qualité de l'eau souterraine est généralement bonne et accessible en quantité suffisante pour subvenir aux besoins en eau potable. Environ 20% de l'eau consommée par la population québécoise provient directement des eaux souterraines, et cette proportion a tendance à augmenter au fil des ans. De plus, 80% du secteur agricole est directement dépendant de la ressource eau souterraine²⁸. Cette ressource est sensible aux activités qui se déroulent sur le territoire agricole (par exemple, une partie des produits de déversements accidentels ou d'épandage peut aisément trouver sa voie vers les eaux souterraines).

Compte tenu de la proximité du marché montréalais et des centres de distribution d'eau potable, le territoire de la MRC d'Argenteuil est prisé pour son potentiel aquifère. Toutefois, son exploitation peut engendrer des impacts importants sur l'approvisionnement en eau souterraine et sur l'augmentation du nombre de puits de captage d'eau souterraine à des fins commerciales (ex.: nouvelle usine d'embouteillage, nouveaux puits de captage, etc.).

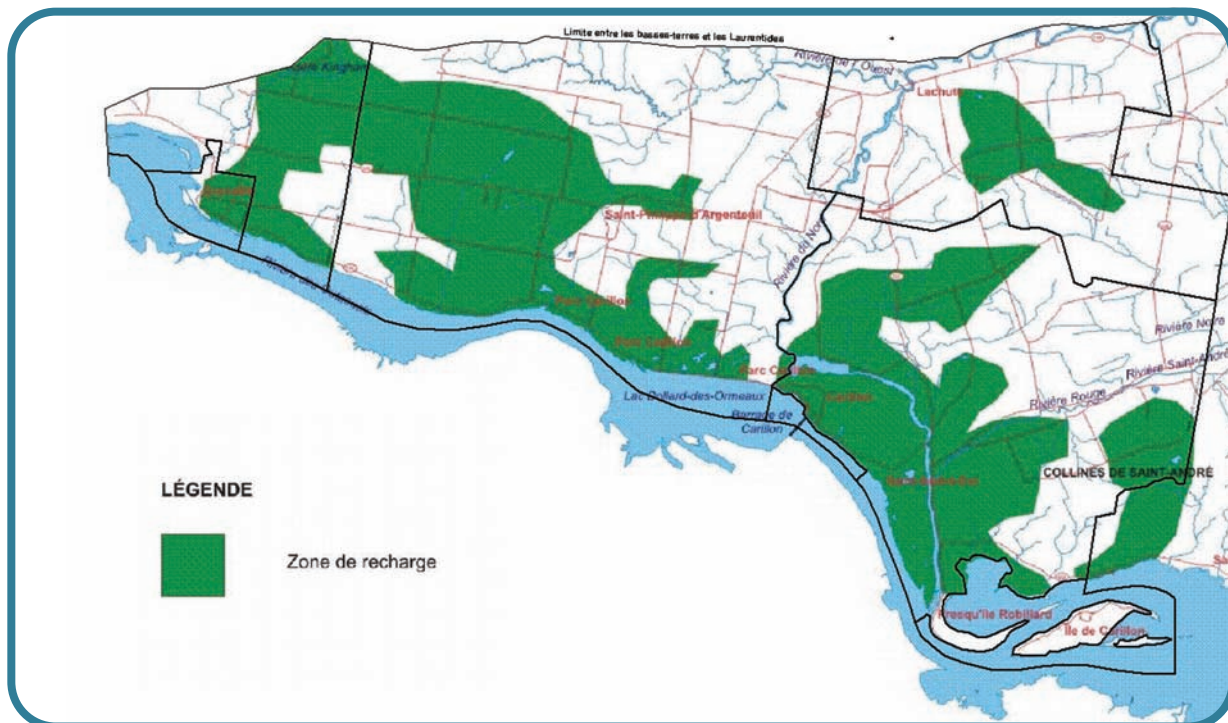
C'est pourquoi de mars 1999 à 2002, la MRC d'Argenteuil s'est activement investie dans un vaste projet de cartographie hydrogéologique des territoires des MRC d'Argenteuil, Deux-Montagnes, Mirabel et Thérèse-de-Blainville. Cette étude a été dirigée par la Commission géologique du Canada (Ressources naturelles Canada) en collaboration avec une quinzaine de partenaires. La zone d'étude correspond à la portion des basses terres du Saint-Laurent pour la MRC d'Argenteuil, soit la majeure partie de sa zone agricole intensive.

Principales zones de recharge de l'aquifère régional

L'aquifère régional de la MRC d'Argenteuil est une unité aquifère présente sur l'ensemble du territoire, où l'eau souterraine est omniprésente dans les fissures qui parcourent les roches sédimentaires.

L'infiltration des précipitations vers l'aquifère régional s'opère principalement par les zones de recharge que constituent les fenêtres de matériaux plus grossiers ou d'affleurements rocheux. La figure 3 montre l'emplacement des zones de recharge potentielles qui comptent pour 38% du territoire sud de la MRC et doivent être protégées, étant donné leur grande importance pour la réalimentation de la nappe régionale au roc.

FIGURE 3 : EMPLACEMENT DES ZONES DE RECHARGE POTENTIELLES DE L'AQUIFÈRE FRACTURÉ RÉGIONAL – SECTEUR SUD-EST DE LA MRC D'ARGENTEUIL



²⁸ Source: Université du Québec, Institut national de recherche scientifique inrs-eau, Symposium sur la gestion de l'eau au Québec, vol.2: L'état de l'eau au Québec, actes du symposium, Montréal et Jean-Pierre Villeneuve, Alain N. Rousseau et Sophie Duchesne, Le capital eau: son potentiel et ses usages – Les eaux souterraines rédigé par Olivier Banton, 1998, page 47

Vulnérabilité de la nappe régionale à la contamination

La vulnérabilité de l'aquifère fracturé régional à la contamination sur la portion sud de la MRC a été évaluée à l'aide de la méthode DRASTIC²⁹. Cette méthode d'origine américaine tient compte de sept paramètres pondérés en fonction de leur importance pour l'évaluation de la vulnérabilité³⁰.

La distribution des indices de vulnérabilité DRASTIC sur le territoire de la MRC est présentée à la figure 4. Les zones blanches sur la carte correspondent aux zones où la nappe au roc a été jugée captive, c'est-à-dire qu'elles sont protégées par des dépôts d'argile d'une épaisseur approximative de cinq mètres, qui constituent en quelque sorte en des barrières à l'écoulement vertical de l'eau vers la nappe d'eau souterraine. Il est à noter que la carte n'évalue pas la vulnérabilité des petits aquifères locaux de sable et graviers de surface.

Les indices de vulnérabilité de l'aquifère au roc varient de 40 à 160 sur le territoire. Les zones allant du vert au rouge sur la carte correspondent à des indices supérieurs à 100 et constituent donc des zones relativement plus vulnérables à la contamination. Ainsi, selon cette carte, environ 54 % de la superficie du territoire sud de la MRC est considérée naturellement mieux protégée (zones peu vulnérables et zones captives). Les secteurs de vulnérabilité élevée couvrent les 46 % du territoire restant.

Selon l'étude, la qualité de l'eau souterraine de la portion sud de la MRC peut être qualifiée de bonne puisqu'elle répond presque toujours aux exigences des critères de qualité établis pour protéger la santé des consommateurs.

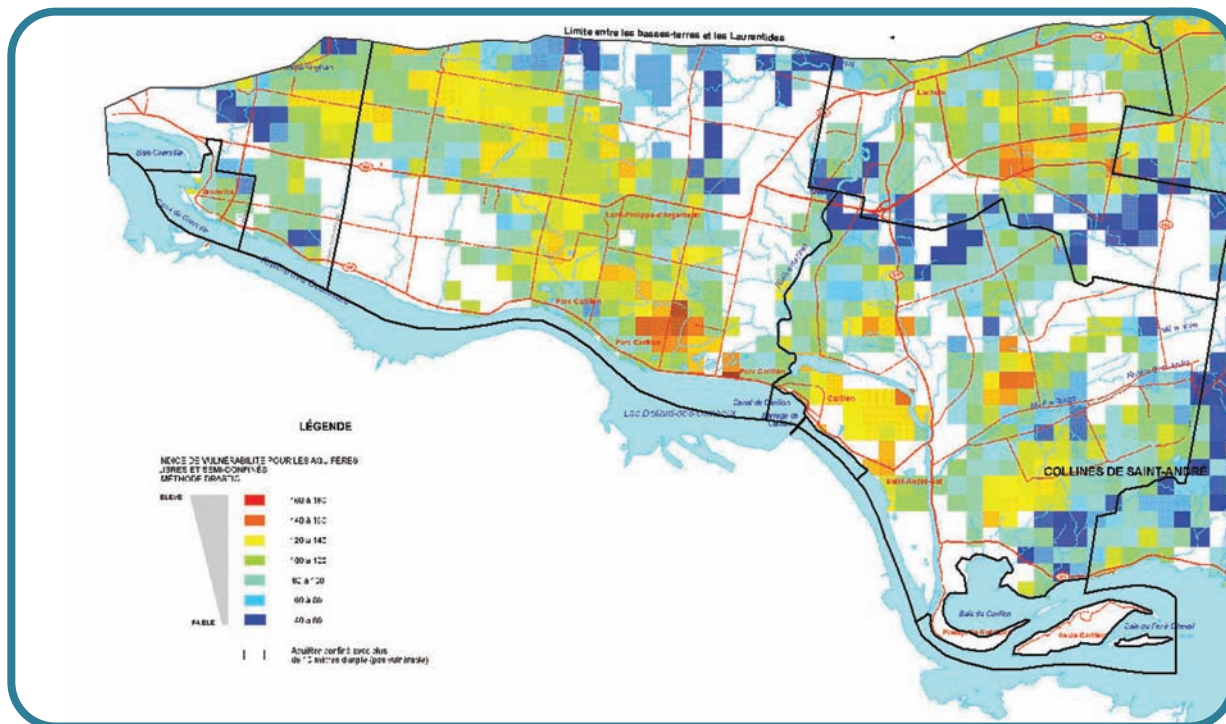
Toutefois, il est à noter qu'il existe des aquifères locaux de sable de surface sur une bonne partie du territoire. Bien que locaux, ces aquifères sont exploités par une bonne partie de la population qui n'est pas desservie par les réseaux d'aqueducs. Les citoyens exploitent l'eau via des pointes de surface ou des puits de faible profondeur et de gros diamètres (puits de surface). Ces aquifères sont hautement vulnérables du fait qu'ils sont près de la surface et ne bénéficient d'aucune protection par une couche argileuse.

Le captage des eaux souterraines

Depuis juin 2002, le captage des eaux souterraines est régi par un règlement provincial visant à protéger les eaux souterraines destinées à la consommation humaine. Le règlement de captage des eaux souterraines (RCES) a pour objectif de prévenir les conflits d'usage et la surexploitation de l'eau souterraine. On y retrouve des normes pour la localisation des ouvrages de captage, l'établissement d'aires de protection et l'encadrement des activités agricoles se déroulant à proximité.

D'après les données du MDDEP, il existe, en zone agricole sur le territoire de la MRC d'Argenteuil, quelque 13 prises de captage d'eau souterraine et de surface qui desservent plus de 20 personnes.

FIGURE 4: CARTE DE LA VULNÉRABILITÉ DE L'AQUIFÈRE FRACTURÉ RÉGIONAL À LA CONTAMINATION – SECTEUR SUD-EST DE LA MRC



²⁹ Source : Ressources naturelles Canada, INRS, Université Laval, Caractérisation hydrogéologie régionale du système aquifère fracturé du sud-ouest du Québec, partie I, chap. 5 : «Vulnérabilité du système aquifère régional», Québec. Savard, Martine et al., 2002

³⁰ Ces paramètres sont la profondeur de la nappe, les taux de recharge, le type d'aquifère, le type de sol, le relief en surface, l'impact de la zone non saturée, et la conductivité hydraulique du média aquifère.

5.6. LA FORESTERIE, L'AGROFORESTERIE ET LE TERRITOIRE SOUS-UTILISÉ

La foresterie

Le paysage forestier de la MRC est dominé en majeure partie par de grands massifs feuillus (58,4%) et, dans une moindre mesure, par des forêts mélangées (29,5%) et des forêts résineuses (6%)³¹. Les essences les plus susceptibles d'être retrouvées sur le territoire sont, par ordre d'importance, l'érable, le bouleau, le peuplier et le hêtre pour les feuillus. Pour les résineux, les essences les plus fréquentes sont le sapin, l'épinette, le cèdre et la pruche³².

Près de 35% de la forêt est âgée d'environ 50 ans, ce qui en fait une forêt relativement jeune³³. Comme dans plusieurs régions du sud du Québec, l'arbre typique susceptible d'être retrouvé en forêt, sur le territoire de la MRC, est un érable à sucre de 20 cm de diamètre et d'une hauteur approximative de 18 m.

Près de 98% de la superficie forestière totale de la MRC d'Argenteuil est apte à produire du bois. Les municipalités de Brownsburg-Chatham, de Harrington et de Grenville-sur-la-Rouge comptent, à elles seules, 67% de la superficie forestière totale. Seulement 1,2% de la superficie forestière productive totale est classée inaccessible.

La zone agricole de la MRC d'Argenteuil possède environ 23 000 hectares de milieux boisés, soit 55% de sa superficie. Évidemment, il s'agit de la plus grande proportion en termes d'occupation du sol de la zone agricole.

Bien que plusieurs producteurs et non-producteurs agricoles utilisent une partie de cette forêt pour des besoins personnels en bois de chauffage, d'autres décident d'aménager et de jardiner cette ressource. Pour ce faire, certains d'entre eux ont bénéficié du Programme d'aide à la mise en valeur des forêts

privées et se sont dotés d'un plan d'aménagement forestier (PAF). Un PAF est un plan d'action destiné à un propriétaire de boisé, qui propose des stratégies visant l'utilisation optimale de ses ressources forestières. Ces stratégies reposent sur les objectifs du propriétaire et sur une description des peuplements forestiers composant la propriété. En plus de favoriser la mise en valeur du milieu boisé, le PAF permet de répondre à l'une des exigences requises pour obtenir le statut de producteur forestier, et par conséquent, d'avoir accès à certaines subventions et d'obtenir un remboursement de taxes foncières.

Un PAF est conçu par un ingénieur forestier reconnu par les agences régionales de mise en valeur des forêts privées. Il existe six entreprises ou coopératives reconnues dans la région des Laurentides habilitées à élaborer un PAF. Une seule d'entre elles est située dans la MRC d'Argenteuil et il s'agit de Terra-Bois, Coopérative de propriétaires de boisés privés.

Les boisés possédant un PAF, produit par Terra-Bois, couvrent une superficie totale de 5 138 hectares dans la zone agricole, soit 12% de sa superficie totale et 21,5% de son milieu boisé (carte 8).

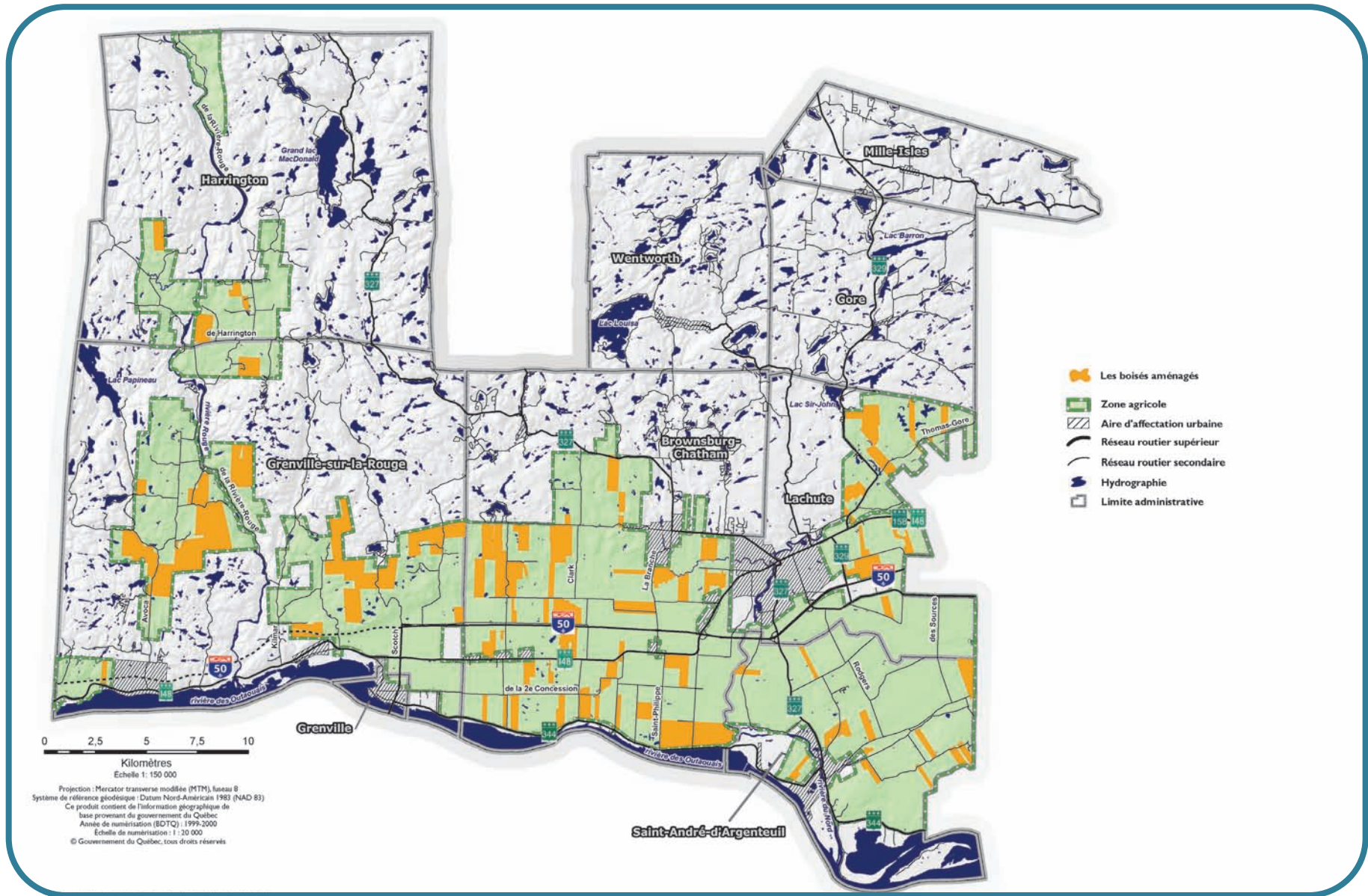


³¹ Source: Groupe forestier intech. Portrait forestier de la MRC d'Argenteuil, Lachute (Québec), 1997, page 18

³² Ibid., page 19

³³ Ibid., page 20

CARTE 8 : BOISÉS POSSÉDANT UN PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER



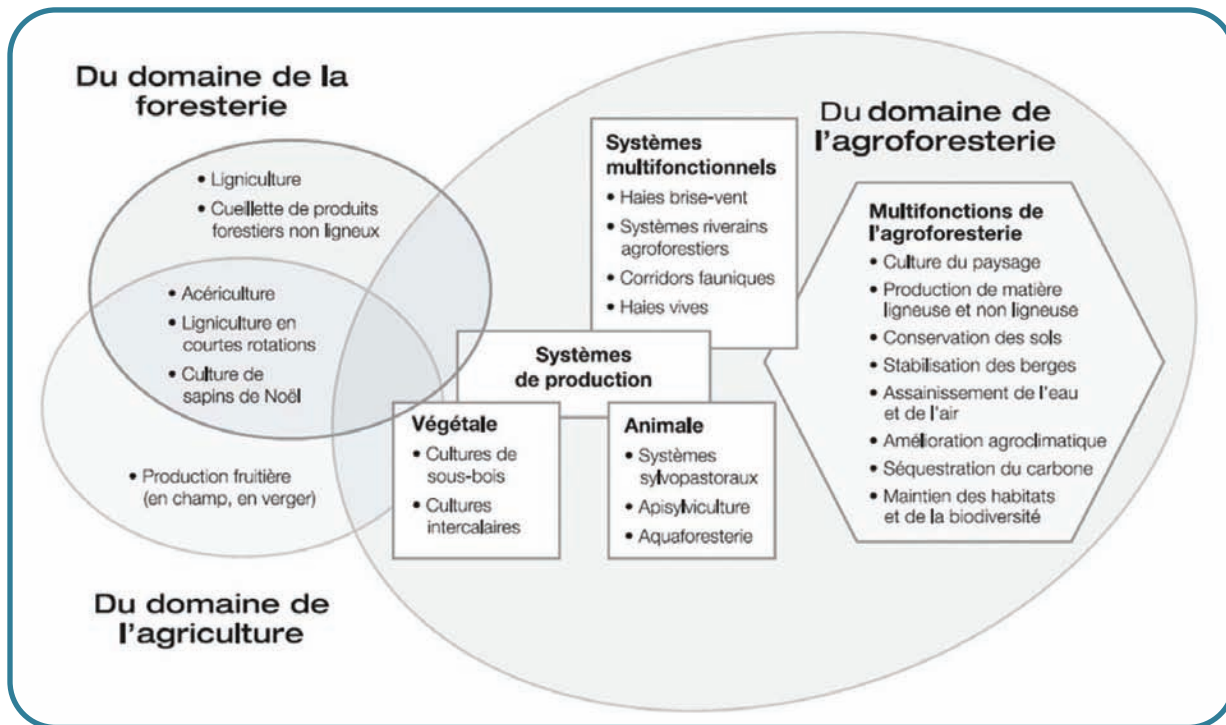
L'agroforesterie

L'agroforesterie est un système intégré de gestion des ressources du territoire rural qui repose sur l'association intentionnelle d'arbres ou d'arbustes à des cultures ou à des élevages, et dont l'interaction permet de générer des bénéfices économiques, environnementaux et sociaux. (Le portrait de l'agroforesterie au Québec, De Baets et al., 2007).

Mise à part l'implantation de haies brise-vent et de systèmes riverains agroforestiers, la pratique de l'agroforesterie au Québec est marginale. Ce type de production est peu connu et peu documenté. Il existe ici et là quelques projets de recherche portant sur l'implantation de pratiques agroforestières, mais le Québec est au stade de démarrage, tant au niveau de sa pratique qu'au niveau de la mise en marché des productions.

Pourtant, la documentation existante démontre que des bénéfices peuvent être tirés par la pratique de l'agroforesterie. Elle peut permettre entre autres de contribuer largement à la multifonctionnalité de l'agriculture, d'optimiser le rendement d'une terre agricole, de jouer un rôle positif sur la qualité de l'environnement, d'occuper une terre agricole délaissée ou d'embellir le paysage. La figure 5 portant sur la structure du domaine de l'agroforesterie au Québec est une synthèse des pratiques et des apports positifs de l'agroforesterie.

FIGURE 5 : STRUCTURE DU DOMAINE DE L'AGROFORESTERIE AU QUÉBEC



Source : Le portrait de l'agroforesterie au Québec, De Baets et al., 2007

Tableau 13 : Variation du nombre de fermes déclarant posséder des haies brise-vent sur leur exploitation agricole entre 2001 et 2006

Région	Nombre de fermes déclarantes		Variation de la proportion des fermes (%)
	2001	2006	
Antoine-Labelle	16	58	17
Argenteuil	24	54	14
Deux-Montagnes	15	52	12
Laurentides	10	23	13
Mirabel	18	79	16
Rivière-du-Nord	3	17	23
Thérèse-De Blainville	11	23	12
Laurentides	97	306	15
Brownsburg-Chatham		17	
Grenville-sur-la-Rouge et Harrington		6	
Lachute		5	
Saint-André-d'Argenteuil		26	
Argenteuil		54	

Source : Statistique Canada, recensement de l'agriculture, 2001 et 2006

Les haies brise-vent se définissent comme étant l'implantation de végétaux, habituellement ligneux, servant à minimiser les effets néfastes que génèrent les vents dominants. Elles permettent de protéger les infrastructures, les terres cultivées et les pâturages des poussières ou des particules véhiculées par le vent. Elles peuvent également servir à réduire la propagation des odeurs liées aux déjections animales. Le tableau 13 fait état de la situation de l'utilisation des haies brise-vent dans les Laurentides et la MRC d'Argenteuil. Il est à noter que, selon le recensement de l'agriculture de Statistique Canada, 54 fermes de la MRC d'Argenteuil déclarent posséder des haies brise-vent.

Quant à eux, les systèmes riverains agroforestiers sont des produits forestiers ligneux ou non ligneux implantés le long des rivières, cours d'eau ou lacs pour prévenir l'érosion des berges, les protéger des apports indésirables transportés par le ruissellement de surface et pour régulariser leur débit. Ces bandes riveraines ont certes un très grand effet positif sur la qualité des eaux, mais à long terme, elles permettent aux producteurs agricoles de limiter l'érosion de leur terre et d'assurer une pérennité aux superficies qu'ils possèdent. Selon le tableau 14, 62 fermes déclarent maintenir une bande riveraine sur leur propriété dans la MRC d'Argenteuil.

Tableau 14 : Nombre de fermes déclarant maintenir des zones tampons le long des cours d'eau dans la MRC d'Argenteuil en 2005

Région	Nombre de fermes en 2006
Antoine-Labelle	70
Argenteuil	62
Deux-Montagnes	54
Mirabel	87
Laurentides	24
Rivière-du-Nord	18
Thérèse-De Blainville	25
Laurentides	340
Brownsburg-Chatham	19
Grenville-sur-la-Rouge et Harrington	7
Lachute	6
Saint-André-d'Argenteuil	30
Argenteuil	62

Source : Statistique Canada, recensement de l'agriculture, 2001 et 2006

Mis à part l'implantation de haies brise-vent et de systèmes riverains agroforestiers, il n'y a pas d'initiative de pratiques agroforestières à vocation productive connues sur le territoire de la MRC d'Argenteuil.

Les pratiques agroforestières dites productives sont principalement les systèmes sylvopastoraux, l'apisylviculture, la culture sous couvert forestier et la ligniculture en courtes rotations.

Les systèmes sylvopastoraux consistent à intégrer des arbres et des arbustes à des prés destinés aux animaux d'élevage dans le but, principalement, d'augmenter le rendement des bêtes en imitant un habitat naturel ou de les protéger en créant des abris. Quant à elle, l'apisylviculture consiste à jumeler la culture d'une production fruitière aux ruches d'abeilles pour favoriser la pollinisation de l'espèce ligneuse. Cette pratique est de plus en plus commune au Québec.



La culture sous couvert forestier consiste à planter une culture de produits forestiers non ligneux tels que *la culture du ginseng, de champignons, de la sanguinaire, de l'hydraste et de l'asaret*³⁴ dans un milieu boisé. Pour des raisons logistiques et de rendement et pour favoriser la diversification des revenus, l'implantation de ces types de culture se fait généralement dans les érablières en exploitation.

Les produits forestiers non ligneux (PFNL) sont des produits ou sous-produits du sous-bois habituellement d'origine végétale indigène ou naturalisée, utilisés pour d'autres raisons que pour la fibre, le charbon, les pâtes et papier ou le bois de chauffage³⁵. On peut les classer à l'intérieur de quatre différents groupes : les produits alimentaires, les produits de santé nutraceutiques, les huiles essentielles et les produits ornementaux. Une quinzaine de PFNL ont un potentiel d'implantation au Québec (tableau 15).

Tableau 15 : Habitats des différents produits forestiers non ligneux ayant un potentiel au Québec

PFNL	Référence	Habitat
Canneberge (<i>Vaccinium oxycoccos</i>)	Ministère de l'Agriculture, l'aquaculture et des pêches du Nouveau Brunswick	Tourbières
Bleuets sauvages (<i>Vaccinium angustifolium et myrtilloides</i>)	Marie Victorin, 1995	Tourbières, sols sableux ou rocheux
Aronia noir (<i>Aronia melanocarpa</i>)	<i>La petite flore forestière du Québec</i> , 1990	Milieus humides, ouverts
Chicouté (<i>Rubus chamaemorus</i>)	Marie Victorin, 1995	Forêt mixte dans l'est du Québec
Amélanchier (<i>Amelanchier sp.</i>)	<i>La petite flore forestière du Québec</i> , 1990	Varié
Sureau du Canada (<i>Sambucus canadensis</i>)	Marie Victorin, 1995	Lieux humides en dehors de la grande forêt de conifères
Champignons forestiers		Varié
Matteuccie fougère à l'autruche (<i>Matteucia struthioptéris</i>)	Marie Victorin, 1995	Milieus humides
Thé du Labrador (<i>Ledum groenlandicum</i>)	Marie Victorin, 1995	Tourbières
If du Canada (<i>Taxus canadensis</i>)	<i>La petite flore forestière du Québec</i> , 1990	Sols calcaires
Asaret du Canada (<i>Asarum canadense L.</i>)	<i>La petite flore forestière du Québec</i> , 1990	Sols calcaires - Érablière à caryer et à tilleul
Sanguinaire du Canada (<i>Sanguinaria canadensis</i>)	Marie Victorin, 1995	Forêt de feuillus
Hydraste du Canada (<i>Hydrastis canadensis</i>)	Biopierre	Érablières
Ginseng à cinq folioles (<i>Panax quinquefolius Linné</i>)	Marie Victorin, 1995	Forêt de feuillus

³⁴ Source : De Baets et al., *Le portrait de l'agroforesterie au Québec*, 2007

³⁵ Source : Centre d'expertise sur les produits agroforestiers (CEPAF)

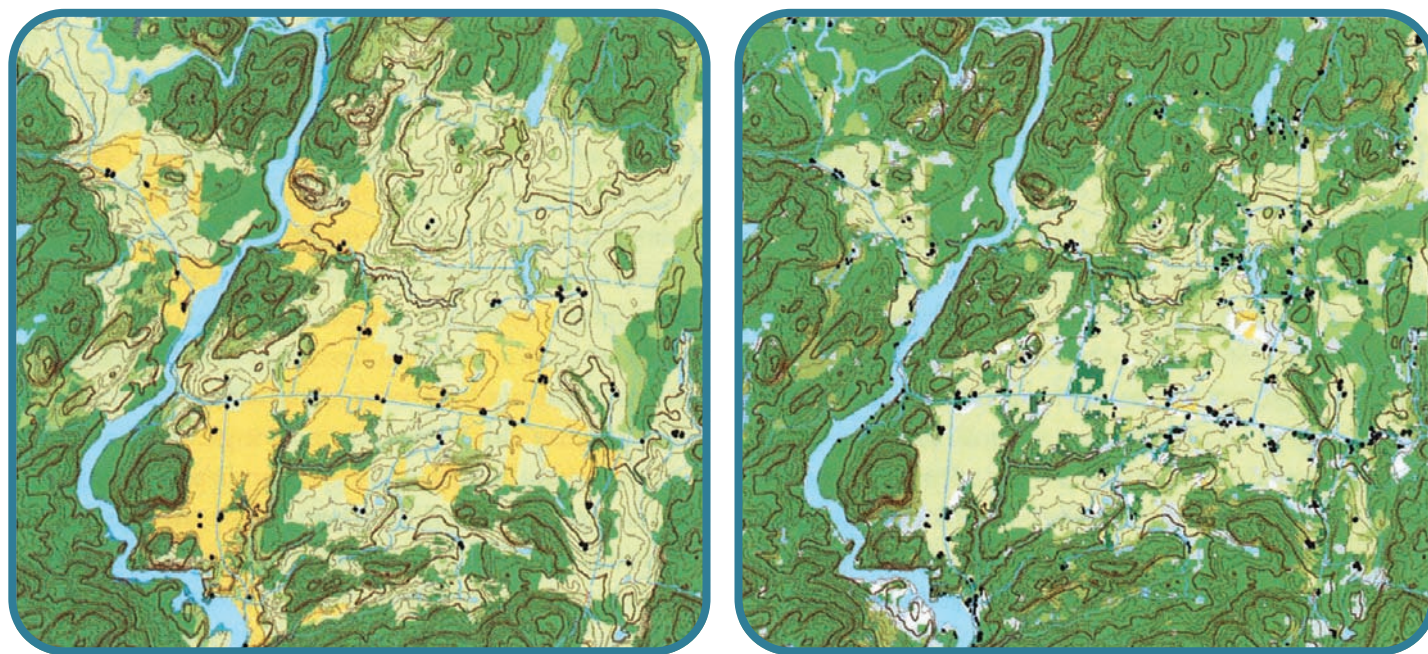
La ligniculture en courtes rotations consiste en la production soutenue de matières ligneuses à croissance rapide. Les espèces les plus utilisées pour ce type de production sont le saule et le peuplier.

Afin d'accroître la production du saule, il doit être fréquemment fauché pour renforcer ses repousses. Cette pratique permet de soutirer davantage de matières ligneuses, et ce beaucoup plus rapidement, soit trois ans après sa plantation. Le saule est convoité par l'industrie du bois, surtout pour la fabrication de panneaux de particules, mais il peut également servir à la production d'énergie.

Quant à lui, le peuplier a une croissance un peu moins rapide que le saule. La récolte de cette espèce peut être envisagée après 10 ans suivant sa plantation. Le peuplier est utilisé dans les secteurs de la transformation du bois et des pâtes et papiers.

Selon le document qui dresse le portrait de l'agroforesterie au Québec, *la ligniculture en courtes rotations offre un potentiel certain, entre autres pour la mise en valeur de terres en friche.*

FIGURE 6 : ÉVOLUTION DU PAYSAGE DANS LA VALLÉE DE HARRINGTON



La vallée de Harrington en 1928

Source : Guide méthodologique de caractérisation, d'évaluation et de gestion – Les paysages d'intérêt patrimonial – Région des Laurentides. Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal, 1999

La vallée de Harrington en 1992

Les friches et le territoire sous-occupé

Une friche est une terre abandonnée après avoir été cultivée, sans prévision de remise en valeur, recouverte d'une végétation spontanée à dominance herbacée³⁶.

Dans la zone agricole de la MRC d'Argenteuil, les friches avec un potentiel de remise en cultures comptent pour environ 5% de l'occupation du sol. La quantité de friches a tendance à augmenter dans l'ouest de la MRC (carte 9).

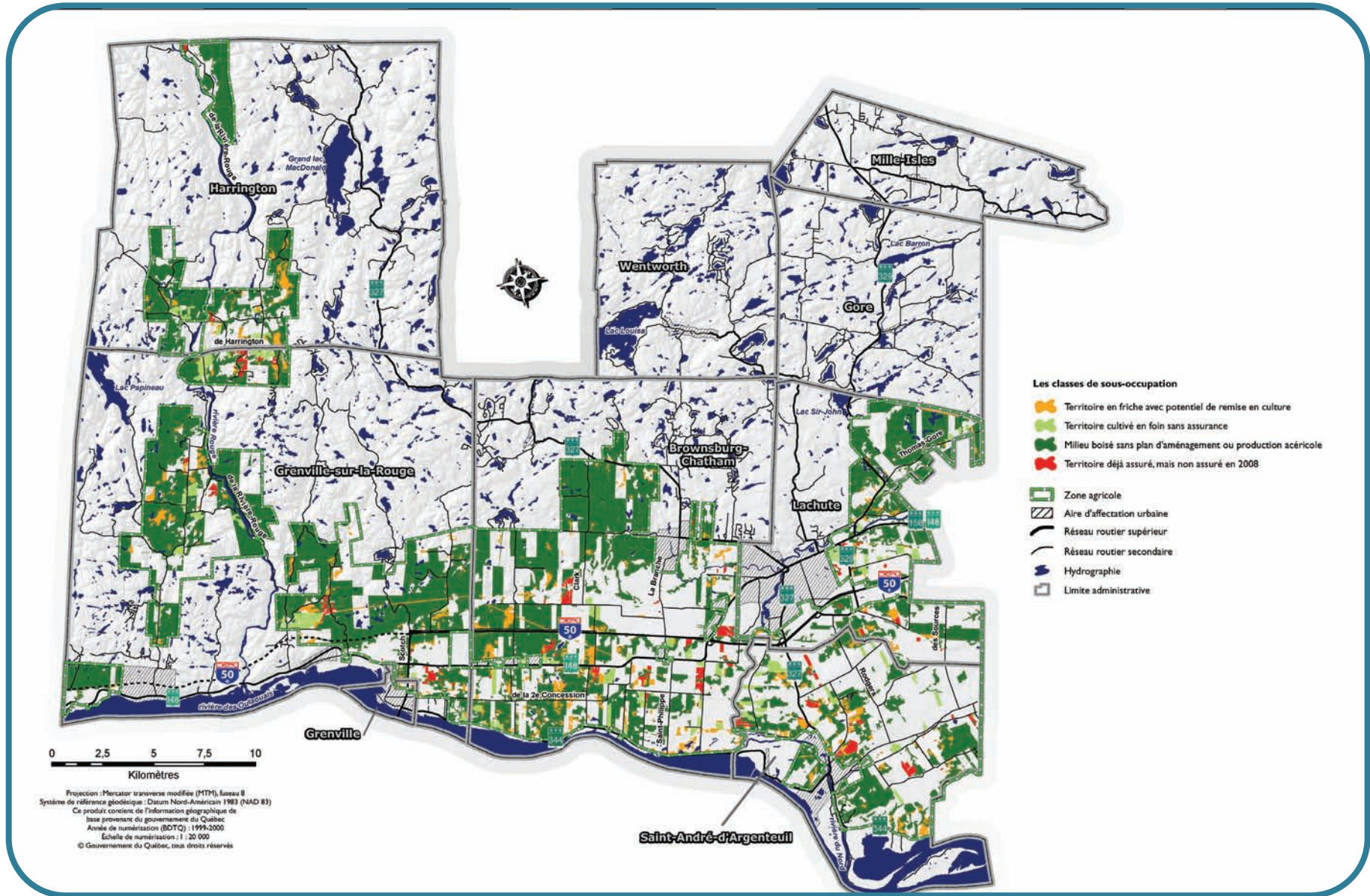
Pour un producteur agricole, les raisons d'abandonner une terre peuvent être multiples. Il peut s'agir d'un problème géophysique de la terre causé, à titre d'exemple, par un mauvais drainage ou une pierrosité excessive, résultant en une mise en culture non rentable. Des facteurs humains peuvent également être en cause, tels que l'absence de relève

engendrée par l'abandon des activités agricoles par le producteur, ou le changement de vocation d'une exploitation agricole. Peu importe la raison, la montée en friche d'une terre a pour effet d'affecter le dynamisme agricole d'un secteur et de modifier considérablement son paysage. La figure 6 illustre bien l'évolution du paysage dans la vallée de Harrington dans laquelle la couleur verte représente le milieu boisé.

L'une des étapes de réalisation de l'étude portant sur l'évaluation géophysique des sols de la zone agricole de la MRC d'Argenteuil pour la diversification des productions végétales et la remise en culture des terres sous-occupées (annexe 6) était de localiser les parcelles dont l'occupation agricole actuelle n'était pas optimale compte tenu du potentiel des sols.

³⁶ Source : MAPAQ et Agriculture et Agroalimentaire Canada, Plan d'accompagnement agroenvironnemental, 2010

CARTE 9: TERRITOIRE AGRICOLE SOUS-OCCUPÉ



Source : Évaluation géophysique des sols de la zone agricole de la MRC d'Argenteuil pour la diversification des productions végétales et la remise en culture des terres sous-occupées

Dans le cadre de cette étude, le territoire sous-occupé correspond aux portions de terres en friche qui possèdent un potentiel de remise en culture, les milieux boisés ne possédant pas de plan d'aménagement forestier³⁷ et de productions acéricoles et les terres cultivées non assurées par la Financière agricole du Québec.

La carte 9 et le tableau 16 montrent les portions de territoire sous-occupées et les friches qui possèdent un potentiel de remise en culture. Ces données indiquent que plus de 51 % de la zone agricole de la MRC est sous-occupée. Cette forte proportion prend en considération tous les milieux boisés n'ayant aucun plan d'aménagement forestier et aucune production acéricole active. En excluant ces milieux boisés, cette proportion est réduite à environ 9% et elle se divise presque également entre les terrains cultivés non assurés par la Financière agricole du Québec et les friches.

Dans l'objectif de remise en culture et de la valorisation des terres, l'étude contient une analyse et une cartographie du potentiel d'implantation de 31 cultures. Les cultures évaluées sont principalement horticoles maraichères, fruitières et atypiques ou marginales.

Quant à elle, l'analyse portant sur la possibilité de revaloriser les terres sous-occupées par l'implantation de grandes cultures a été réalisée avec l'aide de la cartographie des classes de potentiels des sols de l'Inventaire des terres du Canada (ITC). Il est à noter que 45 % des terres considérées sous-occupées se retrouvent dans des classes de potentiel agricole allant de 2 à 4. Cela signifie qu'il pourrait être possible de valoriser une grande partie de ces terres par l'implantation de grandes cultures.

La grande proportion qu'occupent les milieux boisés dans la zone agricole montre à quel point il est important de les mettre en valeur.

Par ailleurs, il ne faut pas négliger les autres avenues de mise en valeur possibles telles que l'amélioration des prairies, les pâturages en gestion serrée, l'horticulture en contenant, les cultures sous abri et les cultures bioénergétiques.

Tableau 16 : Portion du territoire sous-occupé de la zone agricole d'Argenteuil

	Superficie (ha)	Portion de la zone agricole (%)	Proportion du territoire sous-occupé total (%)
Cultures assurées dans le passé, mais non assurées en 2008, terrains cultivés sans informations	592	1,37	2,64
Friche (avec potentiel de remise en culture)	2 068	4,78	9,23
Foin non assuré en 2008	1 376	3,18	6,15
Milieu boisé sans aménagement	18 360	42,46	81,98
Total	22 396	51,79	100,00



6. LA PLANIFICATION DU TERRITOIRE AGRICOLE

Le schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) est entré en vigueur le 1^{er} juin 2009. La grande orientation d'aménagement pour la zone agricole est de *Viser une protection adéquate et une valorisation du territoire agricole et de ses activités dans un contexte de développement durable des communautés rurales*. La MRC a identifié deux grandes affectations du territoire pour la zone agricole, soit l'affectation agricole et l'affectation agroforestière (carte 10).

³⁷ Selon les données de Terra-Bois, Coopérative de propriétaires de boisés privées